

REPUBLIQUE RWANDAISE



AMBASSADE A PARIS

N°

12, rue Jadin
75017 PARIS
Tél.: (1) 42 27 36 31
(1) 42 27 38 26
(1) 42 27 46 77
(1) 42 27 47 79
Fax (1) 42 27 74 69

LE POINT SUR LA SITUATION DANS LE CAMP DE KIBEHO

Le camp de déplacés de KIBEHO en préfecture de GIKONGORO était l'un des derniers des 38 camps de l'intérieur du pays. Ces camps, situés dans les préfectures de KIBUYE, GIKONGORO et CYANGUGU qui constituaient la "Zone Humanitaire Sûre" créée par la France en juin 1994, totalisaient au départ, fin août 1994, au moment du retrait des troupes françaises en l'opération TURQUOISE, plus d'un million (1.000.000) de personnes.

La MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda) prit alors en charge la surveillance des camps qui étaient restés sous l'emprise des notables de l'ancien régime et dans la terreur entretenue par les ex-fortistes et des éléments des anciennes Forces Armées responsables du génocide et des massacres de l'année dernière. La plupart des camps furent progressivement fermés, sans heurts, dans le courant du dernier trimestre 1994 et plus de 500.000 personnes regagnèrent leurs résidences. En janvier 1995, il ne restait plus que 13 camps sur les 38 existant en août 1994.

Toute cette opération d'évacuation des camps de déplacés s'est faite en concertation avec les différents partenaires (MINUAR, ONG, Observateurs des Droits de l'Homme) intéressés par la question. Une campagne de sensibilisation, par divers Membres du Gouvernement et des responsables de l'armée, appuyés par des représentants des agences onusiennes présentes dans le pays, a été menée dans tous les camps pendant tout un trimestre. Ce fut, en particulier, le cas de KIBEHO dont les premiers déplacés furent évacués le 18 avril 1995. Pendant 5 jours l'évacuation se fit dans l'ordre grâce à des camions mis à disposition par le HCR et la MINUAR et près de 20.000 personnes regagnèrent ainsi leurs collines.

- 2 -

Et le 22 avril 1995, le dérapage, le drame.
Que s'est-il donc passé pour en arriver là ?

Des miliciens du camp ayant participé au génocide d'avril, mai, juin, juillet 1994, qui ne souhaitent sans doute pas regagner leurs communes de peur d'avoir à répondre de leurs crimes, forcent le cordon de sécurité des militaires et attaquent à la machette, à l'arme à feu. Les militaires ripostent. Enorme bousculade de la foule. Beaucoup de morts. Morts par balles (de l'Armée Rwandaise en état de légitime défense, mais aussi des miliciens et des militaires du camp qui sont armés et tirent dans tous les sens), morts aussi par les machettes des "Interahamwe" et par piétinement.

Le 23 avril 1995, le Président de la République Rwandaise, Son Excellence Pasteur RIZIMUNGU se rend sur les lieux à KIBEHO. Guidé par des Officiers de la MINUAR, il apprend qu'environ 300 personnes ont trouvé la mort lors des incidents. Mais les médias et certaines ONG continuent à parler de milliers de victimes.

Nouveau déplacement du Chef de l'Etat à KIBEHO, le 27 avril 1995. Il y a convié les Membres du Gouvernement, les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire, les Représentants des Organisations Internationales et Non Gouvernementales, les Hauts Responsables de la MINUAR ainsi que les Représentants de la presse nationale et internationale.

Dans son allocution de circonstance, le Président de la République annonce la mise sur pied d'une Commission d'enquête indépendante chargée de faire la lumière sur cette affaire, car, affirme le Chef de l'Etat :

"Il faut que la vérité éclate et que le doute soit levé tout de suite autant que possible. C'est, en particulier, la raison de notre présence ici...". Et de poursuivre : "Deux démarches me paraissent essentielles à ce sujet :

- 3 -

La première, c'est la constitution d'une enquête indépendante. Pour la constitution de cette commission, nous proposons que les Grands Pays puissent nous assister en envoyant des gens expérimentés, spécialisés dans les enquêtes. Les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, le Secrétaire Général de l'OUA sont priés d'envoyer chacun un représentant.

Cette Commission s'ajoutera à celle que va désigner, chacun séparément, le Représentant du Secrétaire Général de l'ONU, l'Ambassadeur Shaharyar KHAN et le Gouvernement Rwandais pour constituer entièrement la Commission. Cette commission devrait commencer d'ici une semaine, soit au plus tard, le 3 mai 1995. La Commission devra répondre sans équivoque aux questions importantes que pose aujourd'hui le monde :

Premièrement, dans quel contexte a été prise la décision de fermer les camps, en particulier celui-ci de KIBBHO ? Et notamment, de quelles informations disposait-on sur la situation des milices à l'intérieur du camp ? Le Gouvernement avait-il consulté, au préalable, les différents partenaires intéressés par cette question. L'objectif de l'opération de fermeture était-il l'élimination d'une certaine catégorie de gens sur base ethnique, en particulier ?

Deuxièmement, comment s'est déroulée l'opération à partir du 18 avril 1995, et que s'est-il passé exactement au cours de la nuit du 22 au 23 avril 1995 ?

Troisièmement, quel a été le rôle ou les limitations, et le comportement de l'Armée Rwandaise, de la MINUAR, des Organisations Non Gouvernementales, et quel a été le rôle de la milice ? Qui est responsable en définitive des morts de KIBBHO ?

- 4 -

Deuxième démarche, ce sera la vérification immédiate. Il n'y aura jamais commission plus intéressée, plus complète, plus indépendante que nous tous réunis ici ! D'aucuns ont avancé le chiffre de 10.000, d'autres celui de 8.000, certains celui de 4.000, d'autres celui de 2.000 ou celui de 1.500, d'autres des centaines de tués.

Les uns et les autres se trouvent ici, les morts aussi. Le chiffre de tués n'est pas différent à toute cette problématique : nous allons les compter. Je demande aux Commandants de la MINUAR, notamment celui qui était ici dans la nuit du 23 au 24 avril 1995, que j'ai trouvé ici, je demande aussi aux Responsables de l'Armée Rwandaise, je demande aux Organisations Non Gouvernementales, notamment Médecins Sans Frontières, qui a contribué à propager l'information ; et à toute personne, de nous indiquer où sont ensevelis les corps. Une équipe est prête à les exhumer et nous allons les compter.

Chaque comptage devra indiquer la catégorie : enfants, femmes ou adultes, la cause de la mort si possible ; et pour chaque comptage, les faits seront confirmés par le Représentant de la MINUAR d'une part, un Représentant de l'Armée, un Membre du Gouvernement et un Représentant du Corps Diplomatique.

Cet exercice nous fait de la peine et s'ajoute à notre douleur, mais à la fin, la vérité aura gagné. Et dans ce pays pour toute démarche de réconciliation nationale, nous avons besoin de la vérité".

Trois équipes de comptage (MINUAR, Armée Rwandaise, équipe d'un Officier britannique) se mirent aussitôt à la tâche. 338 corps furent exhumés. On est loin des milliers de morts que Médecins Sans Frontières a contribué à propager. Commentaire du Président de la République après le rapport sur le comptage des Corps :

...5/

- 5 -

"Sur le chiffre divulgué par Médecins Sans Frontières, les latrines se trouvent ici, et des personnes de Médecins Sans Frontières sont ici. Qu'ils aillent nous montrer où se trouvent ces latrines.

Le deuxième commentaire que j'ai à faire est que s'il y avait eu 10.000 morts comme ils le prétendent, il aurait fallu dix bataillons : un soldat transportant au moins un mort. Je ne crois pas que la MINUAR ait eu dix bataillons déployés ici. Je ne pense pas que la capacité de ces latrines puisse absorber, puisqu'on dit que c'est le chiffre indicatif, disons même 500 personnes. C'est impossible, puisque ces latrines ne peuvent pas contenir 9.500 personnes.

Il y eut des informations dans la presse comme quoi les Rwandais sont contre les étrangers etc... Les Rwandais s'insurgent contre ces personnes qui ne sont pas sérieuses.

Nous sommes prêts à accepter nos responsabilités, mais pas à accepter d'autres affirmations qui sont de nature à diviser les Rwandais".

En l'état actuel des choses donc et s'agissant du nombre des victimes des dramatiques événements de KIBEHO, 338 tués ont été recensés en présence des Représentants de la Communauté Internationale diplomatique, humanitaire et médiatique. Une Commission d'enquête internationale fera la lumière sur les circonstances de l'évacuation du camp de KIBEHO, sur la genèse des malheureux événements qui s'y sont déroulés et sur les responsabilités des uns et des autres dans le déclenchement des incidents et dans leur gestion.

Aujourd'hui, un nombre indéterminé (± 1.000 ?) de déplacés est retranché dans une école sur le site du camp, refusant d'être évacué et garde en otage des femmes et des

- 6 -

enfants. Les différents partenaires intéressés par cette affaire devraient aider le Gouvernement Rwandais à trouver une solution à ce problème en s'abstenant de verser de l'huile sur le feu. Du reste, selon les toutes dernières informations, les récalcitrants seraient disposés à rentrer sur leurs collines ; de nombreuses bonnes volontés continuent à les en persuader pacifiquement.

Paris, le 4 mai 1995

